



Ville de Wittenheim

PLAN LOCAL d'URBANISME



09 - ANNEXE RELATIVE AU TRAITEMENT ET A L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

PLU approuvé par
délibération du Conseil
Municipal du 30 juin 2014



Le Maire
Antoine HOMÉ

Système de collecte et de traitement et d'élimination des ordures ménagères

m2A assure la valorisation des déchets (recyclage) ou leur élimination (incinération). Cette mission est confiée au Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) de l'agglomération mulhousienne.

Collecte des déchets ménagers :

Dans le cadre d'un marché de la m2A avec une entreprise spécialisée, les ordures ménagères sont collectées hebdomadairement en porte à porte, selon un système de collecte conteneurisé. Ce système permet la séparation des déchets ménagers selon les trois catégories suivantes :

- déchets recyclables (papiers-cartons-journaux-magazines-bouteilles en plastique-boîtes en acier-canettes en aluminium et briques alimentaires),
- déchets compostables (restants de repas et déchets verts),
- déchets incinérables.

Les encombrants et autres déchets volumineux ou toxiques sont à déposer par les usagers dans une des treizes déchèteries à leur disposition sur le périmètre du SIVOM.

Aussi, des conteneurs à verre sont répartis sur l'ensemble de la commune.

Traitement des déchets ménagers :

Les déchets sont triés en différentes catégories au centre de tri à Illzach. Ils sont ensuite compactés et transformés en balles avant de rejoindre les filières de recyclage.

Implanté sur la commune d'Illzach, il est opérationnel depuis mars 1999. Après une gestion de 8 ans en régie (collaboration avec m2A), à partir du 1er janvier 2011, l'exploitation du centre de tri a été confiée à l'exploitant de l'usine d'incinération de Sausheim dans le cadre d'un contrat globalisé. La société Novergie prend en charge la réception, le tri et la valorisation des déchets issus des collectivités à savoir :

- les déchets de certains particuliers qui ne peuvent se rendre en déchetterie en raison de la hauteur limitée d'accès
- les encombrants issus des 15 déchetteries intercommunales.
- les déchets encombrants collectés par les communes membres principalement en porte à porte
- les déchets provenant de l'activité communale ainsi que ceux d'associations pris en compte par les communes
- les déchets provenant des collectivités clientes du secteur 3.

Les déchets des entreprises relèvent de la responsabilité exclusive de l'exploitant qui a la faculté d'accueillir pour son propre compte les déchets artisanaux et commerciaux.

Outre le tri des déchets permettant d'augmenter le tonnage des déchets recyclés, le centre de tri permet d'assurer une préparation par broyage des déchets qui ne peuvent être valorisés. Ils sont ensuite envoyés à l'incinération afin d'être transformés en valorisation énergétique.

Les métaux ferreux et non ferreux contenus dans les ordures ménagères, sont envoyés à l'usine d'incinération et triés avant incinération (en retirant le plus gros). Après incinération, les métaux restant sont retirés des cendres, grâce à un crible et un équipement (basé sur le principe de l'aimant) qui permet de trier les particules non ferreuses telles que le cuivre, l'aluminium ou le laiton. Les métaux récupérés sont ensuite expédiés vers les filières de recyclage.

Usine d'incinération

Située à Sausheim, l'usine d'incinération bénéficie d'une technologie et d'équipements de pointe, notamment en matière de protection de l'environnement. L'énergie libérée par l'incinération des déchets permet de valoriser les ordures ménagères sous forme d'électricité.

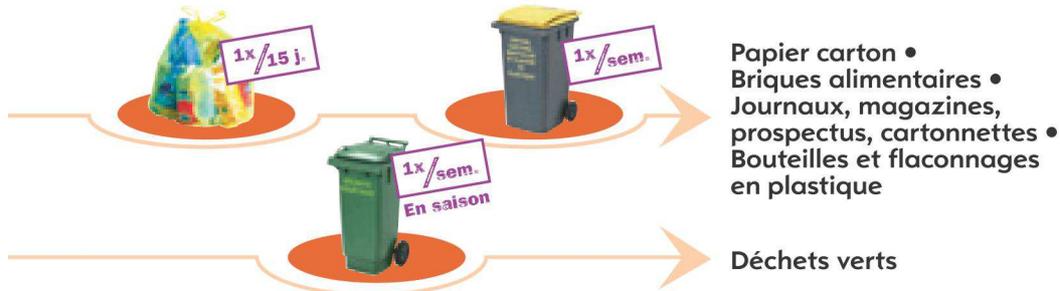
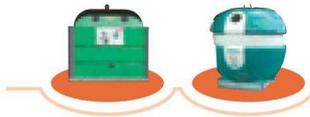
Collecte en Porte à porteDemandez le calendrier de collecte
au Numéro Vert de la CAMSA :

N° Vert 0 800 318 122

Appel gratuit à partir d'un poste fixe

Habitat individuel :

Habitat collectif et autres usagers :

**Collecte en Apport volontaire****Verre**

- Rue du Hameau
- Rue de Franche Comté
- Rue J. Vogt
- Salle Léo Lagrange
- Rue d'Ensisheim
- Déchetterie
- Rue de Pfastatt
- Place Kullman
- Rue du Vector

- Rue du Jasmin
- Parking Cora
- Rue des Vosges
- Rue de Bretagne
- Rue de la Vendée
- Rue Kellermann
- Place du Tilleul
- Rue de Lattre de Tassigny
- Parking Super U

- Halle au Coton
- Rue de la Forêt
- Place Mont d'or
- Rue de la Primevère
- Rue Pasteur
- Rue du Languedoc
- Rue de l'Orchidée

**La plus proche**

WITTENHEIM	Rue d'Illzach	☎ 03 89 52 91 22
KINGERSHEIM	Rue du Commerce	☎ 03 89 52 91 23
PULVERSHEIM	ZI de l'aire de la Thur	☎ 03 89 48 20 86

